



SEANCE DU 17 DECEMBRE 2018 à 18 H 30

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

PRESENTS :

A l'ouverture de la séance : 15 délégués titulaires
1 déléguée suppléante

ABSENTS EXCUSES :

. Balanzac : - BERNARD Dominique - GAUDIN Natacha
. L'Eguille/Seudre : - GUERIN Nadia
. Le Gua : - BERNI Martine
. St Romain de Benet : - HENDSCHEL Maryline

EST EGALEMENT PRESENTE : Madame BOTTON, Attaché Territorial

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Michelle GUERIN

LE COMITE SYNDICAL, à l'unanimité

- approuve le procès-verbal de la séance du 6 mars 2018,
 - 1. prend acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire 2019,
 - 2. fixe les tarifs à compter du 1^{er} janvier 2019 :
 - ✓ Du 1^{er} janvier au 31 mai et du 1^{er} septembre au 31 décembre :
Adulte : 3,50 €, Etudiant : 2,35 €, Enfant (de 5 à moins de 16 ans) : 2,10 €
 - ✓ Du 1^{er} juin au 31 août :
Adulte : 4,20 €, Etudiant : 3,65 €, Enfant (de 5 à moins de 16 ans) : 2,90 €,
 - 3. autorise le renouvellement de la convention de mise à disposition de la piscine en faveur du Team de l'Estuaire, à raison à raison d'un créneau d'une heure par semaine au tarif de location de bassin à l'heure d'octobre 2018 à juin 2019,
 - 4. autorise le Président à signer la convention avec l'Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique de Meschers pour des séances de natation scolaire au tarif de 4,17 € par élève et par séance,
 - 5. instaure le Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel pour les agents de la piscine,
 - 6. décide de porter le montant de la participation financière à la protection sociale des Agents à 11,50 € à compter du 1^{er} janvier 2019,
 - 7. décide de porter la valeur des chèques repas à 5,50 € à compter du 1^{er} janvier 2019 avec une participation de l'employeur à hauteur de 50 % de la valeur du chèque.
- L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50.

Saujon, le 18 décembre 2018
Le Président,



P. FERCHAUD